

## Partie 2 : Analyse comptable

### 2- Analyse d'exploitation- ESG

#### Quelles sont les étapes de la formation du résultat ?

#### 1- Marge brute :

Elle mesure l'excédent des ventes de marchandises sur les achats revendus de marchandises. C'est un indicateur caractéristique du secteur d'activité. Son analyse est essentielle dans le cas d'une entreprise commerciale car elle mesure la marge réalisée sur l'activité de vente. Elle est souvent exprimée en pourcentage des ventes.

|                        |  |  |
|------------------------|--|--|
| Vers le solde N°3 : VA | <b>Solde N°1 : Marge brute sur ventes en l'état</b>      |  |
|                        | Achats revendus de marchandises<br>(6111+/- 6114 – 6119) | Ventes de marchandises<br>(7111 + 7113 – 7119) |
|                        | <b>Marge brute</b>                                       |  |

#### 2- Production de l'exercice :

C'est la ressource procurée par l'activité industrielle (fabrication ou transformation de biens ou de services). Ce solde mesure l'activité d'une entreprise industrielle (mais l'analyse est délicate car la production vendue est exprimée en prix de vente alors que la production stockée et la production immobilisée sont évaluées en coût de production).

|                        |   |   |
|------------------------|---|---|
| Vers le solde N°3 : VA | <b>Solde N°2 : Production de l'exercice</b> |   |
|                        | <b>Production de l'exercice</b>             | Ventes de biens et services produits (712)      |
|                        |   | Variation des stocks de produits (+ ou -) (713) |
|                        |   | Immob. prod. Par l'entrep.pour elle-même (714)  |

#### 3-La valeur ajoutée

La valeur ajoutée mesure la contribution de l'entreprise à l'économie. Elle traduit le degré d'intégration des activités de l'entreprise et constitue un bon indicateur de taille.

|                                |   |  |
|--------------------------------|---|--|
| Vers le solde N°4 : EBE ou IBE | <b>Solde N°3 : Valeur ajoutée</b>             |  |
|                                | Consommation de l'exercice<br>(612 + 613/614) | Marge brute sur ventes en l'état<br>(Solde N° 1) |
|                                |   | Production de l'exercice<br>(Solde N° 2)         |
|                                | <b>Valeur ajoutée</b>                         |  |

#### 4- L'excédent brut d'exploitation (EBE) ou l'insuffisance brute d'exploitation (IBE)

Il correspond à la part de la valeur ajoutée qui revient à l'entreprise représentant ainsi le résultat provenant du cycle d'exploitation et constitue donc le premier indicateur de rentabilité. Il mesure aussi l'efficacité de l'activité de l'entreprise indépendamment de ses choix de financement et d'amortissement (hors éléments financiers et amortissements). S'il est négatif, c'est une insuffisance brute d'exploitation (I.B.E.).

|                        |  |                               |
|------------------------|--|-------------------------------|
| Vers le solde N°5 : RE | <b>Solde N°4 : Excédent ou insuffisance brute d'exploitation</b> |                               |
|                        | Impôt et taxes (616)   | Valeur ajoutée<br>(Solde N°4) |
|                        | Charges de personnel (617)                                       |                               |
|                        | <b>Excédent Brut d'Exploitation</b>                              |                               |
|                        | <b>Subventions d'exploitation (716)</b>                          |                               |

#### 5-Le résultat d'exploitation

C'est le résultat réalisé dans des conditions normales d'exploitation. Ce résultat figure aussi au CPC ; il est égal à la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation. Il constitue une bonne mesure de la performance industrielle et commerciale de l'entreprise, indépendamment de sa politique de financement et des opérations non courantes.

|                        |   |   |
|------------------------|---|---|
| Vers le solde N°6 : RC | <b>Solde N°5 : Résultat d'exploitation (+ ou -)</b> |   |
|                        | Autres charges d'exploitation (618)                 | EBE (Solde N°5)                                       |
|                        | Dotations d'exploitation (619)                      | Autres produits d'exploitation (718)                  |
|                        | <b>Résultat d'exploitation</b>                      | Reprises d'exploitation ; transferts de charges (719) |

**6-Le résultat courant**

C'est le résultat dégagé par les opérations ordinaires ou habituelles de l'entreprise sur le plan industriel, commercial et financier, exclusion faite des éléments non courants et de l'incidence fiscale de l'impôt sur les résultats.

|                                   |  |   |
|-----------------------------------|--|---|
| Vers le solde N° 7: <b>R. net</b> | <b>Solde N°6 : Résultat courant (+ ou -)</b> |   |
|                                   | Charges financières<br>(63)                  | Résultat d'exploitation<br>(Solde N° 6) |
|                                   | <b>Résultat courant</b>                      | Produits financiers<br>(75)             |

**7-Le résultat net de l'exercice**

Il s'agit du dernier résultat obtenu après avoir déduit des produits la totalité des charges comptabilisées par l'entreprise. C'est un indicateur comptable qui mesure l'enrichissement de l'entreprise et les associés. Il est généralement utilisé pour calculer la rentabilité financière de l'entreprise.

|  |  |                                  |
|--|--|----------------------------------|
|  | <b>Solde N°7 : Résultat net de l'exercice (+ ou -)</b> |                                  |
|  | Charges non courantes (65)                             | Résultat courant<br>(solde N° 6) |
|  | Impôts sur les résultats<br>(67)                       |                                  |
|  | <b>Résultat net de l'exercice</b>                      | Produits non courants (75)       |

**\* Calcul de la capacité d'autofinancement (C.A.F)**

Le Plan Comptable Marocain (PCM) définit la capacité d'autofinancement comme une ressource de financement générée par l'activité de l'entreprise, avant toute affectation du résultat net. Autrement dit, la CAF représente les **ressources dégagées par l'activité**, et que l'entreprise peut consacrer à **l'investissement**.

**\* L'autofinancement**

Surplus monétaire (ressource) généré par l'entreprise et conservé durablement pour assurer le financement de ses activités.